



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



**\*25111870\***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE  
DU HAINAUT

**28 AOUT 2025**

Greffé  
DIVISION MONS

N° d'entreprise : **0461 058 816**

Nom

(en entier) : **Centre Logistique de Wallonie**

(en abrégé) : **CLW**

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **Chemin de la Reconversion 40, 7110 Houdeng-Goegnies**

**Objet de l'acte : Résignation des administrateurs et nomination d'un administrateur**

Il résulte du procès-verbal d'actionnaires de 24/07/2025 que:

L'assemblée générale a pris les décisions suivante:

1/ Le mandat de madame Carolina Dell'Aria, en tant qu' administrateur de la société a été terminé le 30/06/2025.

2/ Le mandat de madame Melis Eryilmaz, en tant qu' administrateur de la société a été terminé le 31/08/2025.

3/ Madame Lisa Pernechele a été nommé comme administrateur de la société. Le mandat court du 01/09/2025 jusqu'au 31/08/2031 compris.

Une procuration spéciale est donné à madame Sarah De Bruycker ou à monsieur Kris Rooms, c/o B-9820 Merelbeke, Guldensporenpark 90 Blok J, pour signer et déposer toutes les formulaires nécessaires auprès le greffe du tribunal de l'entreprise pour la publication aux annexes du Moniteur belge, ainsi que pour remplir toutes les formalités nécessitées par les décisions prises auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises et signer le document concernant à l'article 13 de la loi du 04/05/2023 relative au Registre central des interdictions de gérer.

Pour extrait conforme, aux fins de publicité:

Sarah De Bruycker  
mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/09/2025 - Annexes du Moniteur belge